L’équipe éducative et les représentants FCPE des parents d’élèves du collège Rol-Tanguy à Champigny-sur-Marne.

A Mme Elisabeth Laporte

Directrice académique des services de l’Education nationale du Val-de-Marne

68 avenue du Général de Gaulle 94011 CRETEIL CEDEX

S/C Mme Chauve principale du collège Rol-Tanguy

72 avenue de Verdun

94500 Champigny-sur-Marne.

Champigny-sur-Marne, le vendredi 6 février 2015

Objet : Dotation horaire globale allouée pour la rentrée 2015.

Madame la directrice,

 Nous attirons votre attention sur le fait que la DHG accordée au collège Rol-Tanguy pour la rentrée 2015, à savoir 706 heures, est sensiblement la même que celle donnée pour la rentrée 2014 (696 heures) alors même que nous comptons désormais une classe de troisième de plus ce qui porte le nombre de divisions à 24 (soit environ 620 élèves). Or, depuis quelques années, le collège fonctionne sans assistante sociale et avec un seul poste de CPE. Cela signifie qu’à la rentrée prochaine, nous devrons travailler avec un nombre d’heures moindre au regard d’une population d’élèves qui ne cesse d’augmenter et qui nécessite une surveillance et un suivi social toujours plus accrus (26% des élèves du collège bénéficient d’une bourse).

Dans la DHG, certaines heures dédiées aux options ont été supprimées : trois heures pour l’option cinéma (sur les niveaux 4e et 3e) et une heure consacrée au projet théâtre en 6e. A cette perte s’ajoutent la menace de fermeture de la LV2 italien (nous avons déjà perdu la classe allemand LV2 en 2014), la suppression des heures de natation (permettant à chaque élève d’acquérir les bases) et des heures de 3e (3h en mathématiques, français et histoire-géographie que les enseignants consacraient à la préparation au DNB). Par ailleurs, l’option latin se retrouve limitée à un groupe par niveau au lieu de deux jusqu’à l’année dernière. A ce jour, aucune marge n’est possible pour sauvegarder certaines de ces options.

Cette offre de langues vivantes et anciennes et d’options permettait au collège de rester attractif pour les élèves et pour leurs parents, garantissant ainsi la mixité sociale et scolaire à laquelle nous restons très attachés. Nous pensons que la suppression de ces heures portées par l’énergie, la culture et l’engouement des professeurs ne peut avoir que des conséquences néfastes sur le rayonnement du collège et sur la scolarité des élèves.

Afin d’évoquer avec vous cette situation et de trouver une issue constructive, nous souhaiterions vous rencontrer avant le 13 mars, date de la commission permanente au sein du collège.

Veuillez agréer, madame la directrice, l’expression de nos salutations distinguées.

L’équipe éducative et les représentants FCPE des parents d’élèves du collège Rol-Tanguy.